

CARTE D'IDENTITÉ MAJEURS

Première demande:

Pièces à fournir:

- Une photo d'identité de moins de 6 mois format 3,5 x 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et unie, en couleur ou en noir et blanc.
- Un acte de naissance de moins de 3 mois ou un passeport en cours de validité. Si le passeport est périmé depuis plus de 5 ans, l'acte de naissance est indispensable ainsi qu'un document officiel avec photo (permis de conduire) ou le dernier avis d'imposition sur les revenus.
- Un justificatif de domicile de moins d'un an, à vos nom et prénom (original): quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, impôts sur le revenu.
- Si vous êtes hébergé(e): une attestation d'hébergement sur l'honneur et la pièce d'identité de l'hébergeant.

**Il est nécessaire que vous soyez en possession des informations concernant votre filiation:
Nom, prénom, date et lieu de naissance de vos parents.**

ATTENTION: Lors du rendez-vous, le dossier doit être complet.

Première demande suite à l'acquisition de la nationalité française:

Pièces à fournir:

- Une photo d'identité de moins de 6 mois format 3,5 x 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et unie, en couleur ou en noir et blanc.
- Le Certificat de Nationalité Française / décret ou un passeport français en cours de validité.
- Si vous n'avez pas de passeport français, un document officiel avec photo permettant de vous identifier: passeport étranger ou permis de conduire.
- Un justificatif de domicile de moins d'un an à vos nom et prénom (original): quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, impôts sur le revenu.
- Si vous êtes hébergé(e): une attestation d'hébergement sur l'honneur et la pièce d'identité de l'hébergeant.

**Il est nécessaire que vous soyez en possession des informations concernant votre filiation:
Nom, prénom, date et lieu de naissance de vos parents.**

ATTENTION: Lors du rendez-vous, le dossier doit être complet.

Renouvellement:

Pièces à fournir:

- Une photo d'identité de moins de 6 mois format 3,5 x 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et unie, en couleur ou en noir et blanc.
- L'ancienne carte d'identité.
- Si la carte nationale d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, un passeport en cours de validité ou un acte de naissance de moins de 3 mois.
- Pour les femmes mariées, un acte de mariage ou un acte de décès du conjoint.
- Un justificatif de domicile de moins d'un an, à vos nom et prénom (original): quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, impôts sur le revenu.
- Si vous êtes hébergé(e): une attestation d'hébergement sur l'honneur et la carte d'identité de l'hébergeant.

**Il est nécessaire que vous soyez en possession des informations concernant votre filiation:
Nom, prénom, date et lieu de naissance de vos parents.**

ATTENTION: Lors du rendez-vous, le dossier doit être complet.

Renouvellement suite à une perte ou un vol:

Pièces à fournir:

- Une photo d'identité de moins de 6 mois format 3,5 x 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et unie, en couleur ou en noir et blanc.
- Un acte de naissance de moins de 3 mois ou un passeport en cours de validité.
- Si vous n'avez pas de passeport en cours de validité, fournir un document officiel avec photo permettant de vous identifier: carte professionnelle délivrée par l'Etat, permis de conduire, carte d'identité militaire, permis de chasser, attestation CPAM, le livret de famille de vos parents ou votre dernier avis d'imposition.
- Pour les femmes mariées, un acte de mariage ou un acte de décès du conjoint.
- Pour une perte: la déclaration de perte se fera au moment de l'instruction du dossier
- Pour un vol: fournir la déclaration faite auprès des instances de police / gendarmerie.
- Un justificatif de domicile de moins d'un an, à vos nom et prénom (original): quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, impôts sur le revenu.
- Si vous êtes hébergé(e): une attestation d'hébergement sur l'honneur et la pièce d'identité de l'hébergeant.
- Timbre fiscal de 25 € - en vente chez les buralistes, au centre des impôts et sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr> .

**Il est nécessaire que vous soyez en possession des informations concernant votre filiation:
Nom, prénom, date et lieu de naissance de vos parents.**

ATTENTION: Lors du rendez-vous, le dossier doit être complet.

CARTE D'IDENTITÉ MINEURS

Première demande:

Pièces à fournir:

- Une photo d'identité de moins de 6 mois format 3,5 x 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et unie, en couleur ou en noir et blanc.
- Une copie intégrale de l'acte de naissance en original datant de moins de 3 mois ou un passeport en cours de validité.
- Une pièce d'identité du représentant légal.
- Un justificatif de domicile de moins d'un an du représentant légal (original): quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, impôts sur le revenu.
- En cas de garde alternée, fournir la décision de justice ainsi que la pièce d'identité et le justificatif de domicile des deux parents.
- Si le représentant légal est hébergé (e): une attestation d'hébergement sur l'honneur et la pièce d'identité de l'hébergeant.

INFORMATION: la carte d'identité d'un mineur est instruite et remise en présence de son représentant légal.

La présence de l'enfant est indispensable au dépôt et au retrait du dossier

ATTENTION: Lors du rendez-vous, le dossier doit être complet.

Première demande suite à l'acquisition de la nationalité française:

Pièces à fournir:

- Une photo d'identité de moins de 6 mois format 3,5 x 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et unie, en couleur ou en noir et blanc.
- Le Certificat de Nationalité Française / décret ou un passeport en cours de validité.
- Une pièce d'identité du représentant legal.
- Un justificatif de domicile de moins d'un an du représentant légal (original): quittance de loyer, facture d'eau, de gaz d'électricité, de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, impôts sur le revenu.
- En cas de garde alternée, fournir la décision de justice ainsi que la pièce d'identité et le justificatif de domicile des deux parents.
- Si le représentant légal est hébergé(e): une attestation d'hébergement sur l'honneur et la pièce d'identité de l'hébergeant.

INFORMATION: La carte d'identité d'un mineur est instruite et remise en présence de sonreprésentant légal.

La présence de l'enfant est indispensable au dépôt et au retrait du dossier.

ATTENTION: Lors du rendez-vous, le dossier doit être complet.

Renouvellement:

Pièces à fournir:

- Une photo d'identité de moins de 6 mois format 3,5 x 45 de face, tête nue sur fond clair, neutre et unie, en couleur ou en noir et blanc.
- L'ancienne carte d'identité.
- Une pièce d'identité du représentant légal.
- Un justificatif de domicile de moins d'un an du représentant légal (original): quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, impôts sur le revenu.
- En cas de garde alternée, fournir la décision de justice ainsi que la pièce d'identité et le justificatif de domicile des deux parents.
- Si le représentant légal est hébergé (e): une attestation d'hébergement sur l'honneur et la pièce d'identité de l'hébergeant.

INFORMATION: La carte d'identité d'un mineur est instruite et remise en présence de son représentant légal.

La présence de l'enfant est indispensable au dépôt et au retrait du dossier

ATTENTION: Lors du rendez-vous, le dossier doit être complet.

Renouvellement pour perte ou vol:

Pièces à fournir:

- Une photo d'identité de moins de 6 mois format 3,5 x 4,5 de face, tête nue sur fond clair, neutre et unie, en couleur ou en noir et blanc.
- Une copie intégrale de l'acte de naissance en original ou un passeport en cours de validité.
- Une pièce d'identité du représentant légal.
- Pour une perte: la déclaration de perte se fera au moment de l'instruction du dossier.
- Pour un vol: fournir la déclaration faite auprès des instances de police / gendarmerie.
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois du représentant légal (original): quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, impôts sur le revenu.
- En cas de garde alternée, fournir la décision de justice ainsi que la pièce d'identité et le justificatif de domicile des deux parents.
- Si le représentant légal est hébergé (e): une attestation d'hébergement sur l'honneur et la pièce d'identité de l'hébergeant.
- Timbre fiscal de 25 € en vente chez les buralistes, au centre des impôts ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>

INFORMATION: La carte d'identité d'un mineur est instruite et remise en présence de son représentant légal.

La présence de l'enfant est indispensable au dépôt et au retrait du dossier

ATTENTION: Lors du rendez-vous, le dossier doit être complet.